



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



REUNION DU 22 JUIN 2017
18h00/20h00

LIEU : HOTEL DE VILLE

Objet : Restitution du Conseil de la vie Locale // Comité de quartier Est-Le Village

PARTICIPANTS :

MME BRIGITTE KOVACS M. STEPHANE LARRE MME JANE-MARIE BOUSQUET MME PATRICIA PERRON
M. CHRISTIAN LASSERRE M. JEAN-MICHEL TOUZELET

M. DIDIER BOUCARD - ASSOCIATION RIVERAINS DE LASPLANES
M. ANTONIO LERA – BERNARD PROTHIN DYNATECH 31
MME CECILE PAULY-LIBRA - ASSOCIATION ACAPELA

MME JOSIANE MOURGUE ET CATHY CLOUSCARD-MARTINATO

SERVICES MUNICIPAUX : SYLVIE CADIERGUES, ALAIN DIOT ET ALEXANDRE SERRI

EXCUSES : M. PHILIPPE BRIANCON MME CHANTAL SIBRAC M. RICHARD CUARTERO M. DAMIEN LABORDE
MME LAURIE FABIANO - SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE M. NICOLAS CASTA - PROPRIETE ET EXPERTISE
M. TECHER JACK M. JEAN LAVIGNE MME MICHELLE GAUFFENY ET MME DAPHNEE DE BRUYCKER

1. Présentation des travaux de rénovation de l'école LAMARTINE

MME CATHY CLOUSCARD-MARTINATO Adjointe au Maire déléguée à l'éducation

Mme CLOUSCARD-MARTINATO rappelle en avant-propos que l'éducation est fixée comme l'une des priorités politiques de l'équipe municipale. Aussi, la commune de Colomiers a lancé un vaste programme de construction et de rénovation des établissements maternels et primaires basé sur un diagnostic du patrimoine scolaire. L'objectif pour l'équipe municipale est bien évidemment d'une part, de pouvoir accueillir tous les enfants colomérins dans les meilleures conditions d'apprentissage, et d'autre part, d'anticiper les futurs besoins en lien avec le développement de la ville.



Après les écoles Lucie AUBRAC et Georges SAND, et la rénovation de l'école maternelle Jules FERRY, la Ville va s'attacher à construire un nouveau groupe scolaire sur le quartier des Marots, pour lequel le CQ Sud-Ouest sera d'ailleurs associé, et à rénover l'école LAMARTINE. En effet, la programmation de ces travaux est jugée comme étant prioritaire au regard de différentes problématiques déclinant de grands axes de rénovation :

- Etablissement peu fonctionnel de par l'ergonomie du cadre bâti
- Déperdition importante d'énergie // problématique d'isolation
- Difficulté de circulation dans le quartier tant pour les riverains que pour les parents d'élèves
- Disposer d'une véritable place de Parkings Publics
- Stationnement Bus et Dépose minute
- Suppression des Bâtiments ALAE (entrée) pour surface parking et ancien bâtiments côté ouest
- Entrée Unique Ecole et ALAE avec Parvis protégé
- Positionner les ALAE et zone Directions en entrée d'école
- Réaffecter les Logements de fonction en usage pédagogique
- Retrouver l'ensemble des fonctions Scolaires et Périscolaires dans l'enceinte de l'école mais mieux distribuées et mieux aménagées
- Réfection complète de la Restauration en self
- Conserver une véritable zone de parking privée pour le personnel de l'école (quarantaine)
- Réalisation d'un véritable Plateau sportif,
- Réfection des accès, cours et abords de l'école avec contrôle d'accès

LES ENJEUX DU PROGRAMME

- Améliorer le confort d'usage (acoustique, fonctionnalité, luminosité,...)
- Recentrer l'école sur des volumes simples et compacts tout en offrant un équipement fonctionnel
- Désenclaver le site en optimisant la surface des espaces extérieurs
- Améliorer les flux de circulation
- Supprimer les stationnements gênants pour les riverains



La totalité du chantier de rénovation s'élève à un montant de 7 millions d'euros. Les élèves scolarisés à LAMARTINE seront provisoirement affectés à l'école Paul BERT durant le temps des travaux, soit une période de 2 ans. Il est ici précisé que le ramassage des enfants a été anticipé en ce sens.



Echéancier prévisionnel :

Janvier 2017 : Désignation de l'architecte par appel d'offre

Février 2017 à Septembre 2017 Etudes

Septembre 2017 : Rentrée des élèves à l'école Paul BERT

Septembre 2017 à Décembre 2017 : Mise en sécurité du Site avant travaux

Octobre à Décembre 2017 : Appel d'offre pour désignation des entreprises

Novembre 2017 : Dépôt du permis de travaux

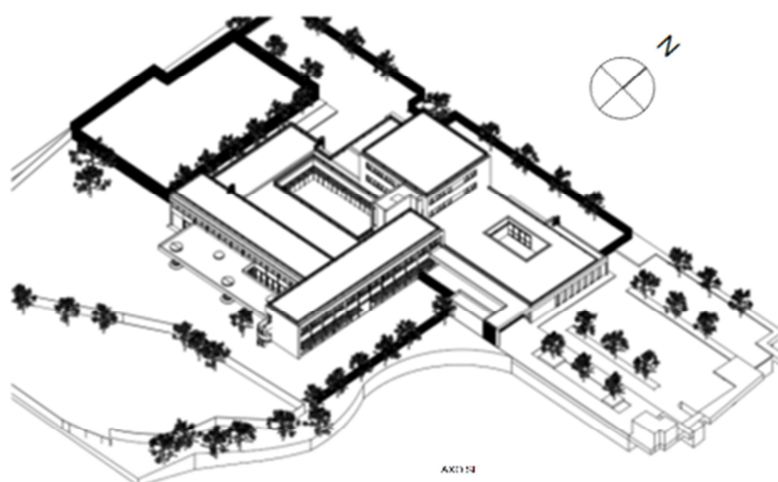
Janvier 2018 : Démarrage des travaux // Déconstruction du bâti

De mai 2018 à juin 2019 : Travaux de rénovation de l'école

Juin 2019 : Livraison de l'équipement

Eté 2019 : Changement de Mobilier et matériel en Neufs

Septembre 2019 : Ouverture de l'école rénovée



2. Restitution du Conseil de la Vie Locale // 25 Février 2017

Rappel du propos introductif de Madame le Maire Karine TRAVAIL-MICHELET

*« Monsieur le premier Adjoint délégué à la démocratie locale, cher Arnaud Simion,
Monsieur Christophe CORBI, conseiller délégué aux comités de quartier,
Mes cher-e-s collègues
Mesdames et Messieurs les représentants de nos comités de quartier,*

Je vous remercie toutes et tous d'être présents ce matin. Plus largement, je veux vous remercier pour l'implication dont vous avez fait preuve cette année pour la mise en place de ces nouvelles instances que sont les comités de quartier. En effet, sans vous, sans votre participation, ces comités resteraient des coquilles vides. Ils sont nés, je le rappelle, d'une volonté politique majeure de notre équipe municipale de redonner la parole aux citoyens, d'assurer en permanence la cohérence de nos politiques publiques avec les attentes et les besoins des Columérines et des Columérins. Cette volonté politique, elle se caractérise déjà par des concertations régulières avec les riverains dès qu'une intervention technique ou un projet vient impacter leur environnement. Elle se traduit également par la collaboration avec le conseil citoyen, mis en place dans le cadre de la politique de la Ville. Elle se concrétise encore avec des groupes de travail auxquels participent des jeunes de la commune pour définir, mettre en œuvre et suivre une politique transversale tournée vers la jeunesse. Vous le voyez, la pratique de la consultation et de la concertation citoyenne est ancienne à Colomiers, nous en avons une certaine expérience.

Mais avec les comités de quartier, nous avons franchi un cap important pour donner un peu plus encore la parole aux citoyens. Cette parole, pour être construite, pour être entendue, pour être efficace, demandait un temps d'organisation et de formation. Vous avez été les défricheurs de ces nouvelles instances, elles-mêmes définies par la consultation des citoyennes et citoyens columérins, lors des dialogues citoyens en 2015. Depuis un an maintenant, vous avez été les acteurs de la mise en œuvre des 3 premiers comités. Nous sommes là aujourd'hui pour une première évaluation de ces actions. Avant même que nous y travaillions, je veux vous faire partager ma satisfaction, au vu des arbitrages que l'on m'a déjà soumis. J'ai pu constater comme chacune et chacun avait fait sienne la notion d'intérêt général.

Au secteur Centre, j'ai retenu deux projets principaux. En premier lieu, l'embellissement de la place du Val d'Aran, en partenariat avec les habitants et le conseil citoyen dans le cadre du contrat de ville. Ensuite, la perspective d'implanter un local dédié aux usagers cyclistes sur le secteur. La commune est prête à mettre à votre disposition l'ancien relais bus et je crois que des contacts sont déjà entrepris avec la Maison du Vélo, association soutenue par Toulouse Métropole, qui pourra vous faire bénéficier de son expertise.

Dans le secteur du Pigeonnier, certains projets sont d'une envergure telle qu'ils appellent une analyse plus poussée de la part des services municipaux. Ces réflexions sont déjà lancées. Il s'agit par exemple de l'implantation d'une Maison des Initiatives Citoyennes. De premières pistes sont à l'étude. Il s'agit encore de la création possible de jardins solidaires dont les modalités et la localisation sont à travailler pour qu'ils soient pérennes. Je ne cite que ces deux-là pour exemple car les idées ont foisonné dans le secteur du Perget !

Enfin, je n'oublie pas le comité des Ramassiers mais je ne veux pas « spoiler » M. Gilles Darnaud et dévoiler les retours qu'il vous fera la semaine prochaine. Soyez sûrs en tous cas que toutes vos propositions ont été prises en



compte. Des courriers sont déjà à la signature à destination de nos partenaires institutionnels pour leur faire part de vos remarques et de vos attentes concernant les problématiques de transport.

Au-delà de l'évaluation que vous ferez de cette première année de fonctionnement, on peut donc déjà noter deux effets bénéfiques de vos instances. Le premier est bien entendu la richesse de la production de vos commissions, je l'ai déjà évoqué.

Le deuxième effet est d'ordre pédagogique. Il explique en effet à nos concitoyens le processus, parfois long et difficile, mais nécessaire à toute réalisation. Les idées émises, les attentes exprimées, sont toutes légitimes. Pour autant, elles ne sauraient s'affranchir du principe de réalité, de l'inscription dans un budget global de la municipalité, des différences de temporalité entre l'action politique, administrative et citoyenne. En tout état de cause, vous démontrez que la participation citoyenne est plus que jamais en marche à Colomiers, et qu'elle contribue activement au déploiement et à l'amélioration de nos politiques publiques.

Je laisse M. Simion être plus précis pour vous permettre d'évaluer cette première année de mise en œuvre. Cette évaluation nous permettra et vous permettra d'ajuster l'action des comités de quartier en 2017. Elle sera aussi très utile pour les 3 nouveaux comités dont les membres ont été tirés au sort le mois dernier.

Avant de conclure, je veux une nouvelle fois vous remercier toutes et tous pour la qualité de vos travaux et féliciter particulièrement Messieurs Simion et Corbi pour avoir mis en œuvre, avec vous, cet engagement de notre équipe municipale.

Ils sont bien épaulés, il est vrai, par les équipes du service de la démocratie locale que nous avons renforcées cette année avec l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs, entièrement dédiés au bon fonctionnement des comités de quartier. Je vous remercie »

MME JOSIANE MOURGUE Conseillère déléguée en l'environnement // Coordinatrice du CQ Est le Village

Préambule

La participation citoyenne propose une nouvelle approche de la décision publique et de l'exercice du pouvoir en démocratie. Elle préconise que les décisions importantes fassent l'objet d'une discussion préalable avec ceux qu'elle affecte.

Cette ambition s'est traduite par la création des comités de quartiers pour lesquels vous œuvrez. Ces comités sont des lieux de discussion démocratique ayant pour objet l'amélioration du cadre de vie, l'animation, la valorisation et la promotion du quartier. Ils sont le cadre privilégié de la concertation et de l'étude des projets entre les habitants, les associations, les commerçants et les entreprises, la municipalité et les différentes institutions intervenant dans le quartier.

Le conseil de la Vie Locale est une instance invitant les membres des différents comités de quartier à se réunir au moins une fois par an afin d'échanger des pratiques, de mutualiser des connaissances, et bien évidemment de participer au processus d'évaluation du dispositif. La mise en place échelonnée des 6 CQ avait en effet pour objectif d'ajuster le projet à l'issue d'une première année de fonctionnement.



Qu'est-ce qu'une évaluation ?

L'évaluation d'une politique publique ou d'une démarche projet a pour objet d'apprécier l'efficacité de cette politique en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre. Evaluer, c'est savoir se poser les questions qui permettent de jeter un regard critique et constructif sur un dispositif d'intervention, et dans le cas présent, sur les comités de quartier. L'évaluation confronte les résultats intermédiaires aux objectifs initiaux, qui sont pour rappel :

- Favoriser la mobilisation des habitants et ainsi leur permettre d'être acteurs des dynamiques sociales, culturelles, éducatives ou d'aménagement
- Développer le vivre ensemble par la création d'espaces de convivialité d'entraide et de promotion sociale
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants et leur capacité à intervenir dans le débat public
- Favoriser la prise en compte de l'expérience des habitants et leur implication sur des enjeux de quartier
- Coordonner les démarches participatives et créer du lien entre les différents partenaires du territoire

Ces questions peuvent être différentes selon « les temps de l'évaluation » :

- 1- Evaluation ex-ante : au démarrage de l'action, elle a pour objectif de clarifier les objectifs, de vérifier la cohérence de l'action.
- 2- Evaluation intermédiaire : « en cours de route », elle permet à partir des premières réalisations de vérifier si le projet va dans le « bon sens » et donc d'adapter, si besoin est, les conditions de mise en œuvre.
- 3- Evaluation finale : à la fin du projet ; elle permet de faire un bilan des réalisations, d'analyser les impacts directs et de porter une appréciation globale.

Cette première rencontre dans le cadre du CVL porte sur le second temps évaluatif soit « l'évaluation intermédiaire ». Il est toutefois important de noter que les constats et préconisations partagés permettront d'une part d'ajuster le projet pour l'ensemble des CQ et cela avant l'installation des 3 nouveaux, et d'autre part, de consolider le bilan final du dispositif à l'issue des 3 années de fonctionnement.

La méthode d'animation → Le World Café

Importé des Etats-Unis, le world café est une méthodologie de discussion entre acteurs permettant de faire émerger d'un groupe des propositions concrètes et partagées. Afin qu'un dialogue constructif prenne place, cette méthode est basée sur la reproduction de l'ambiance autour d'une machine à café où les participants viennent et débattent sur des thématiques. Le principe est de créer un climat de confiance et de convivialité pour permettre les échanges entre participants. L'espace est organisé en tables autour desquelles les participants sont invités à discuter, débattre et faire émerger des propositions. Plusieurs sessions sont organisées afin de permettre aux participants :

- de changer régulièrement de table,
- d'échanger les idées d'une table à une autre,
- de venir compléter les idées des uns avec celles des autres (principe de pollinisation visant à l'intelligence collective).



Table 1 Composition/Désignation
--

Nombre de membres

Lors des dialogues citoyens 58,9% des habitants sondés étaient favorables à la constitution d'un collectif de moins de 15 personnes et 86,3% en faveur d'un groupe n'excédant pas 20 membres → Objectif : constitution d'un groupe restreint favorisant l'écoute, la construction collective, les prises de parole, le consensus...

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, cet objectif vous semble-t-il atteint ? Pourquoi ? Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous ?

Préconisation CVL : Composition et nombre de membres satisfaisants

Représentativité

Les participants aux tables citoyennes soulignaient l'importance de la représentativité des membres des CQ :

- Chaque périmètre est divisé en secteur. La répartition du nombre de places par comité est proportionnelle au poids démographique de chacun des secteurs,
- Collège habitants → 10 membres à parité femmes/hommes dès 16 ans, collège acteurs locaux → association, prof libérales...
- Valorisation de l'engagement citoyen → Tirage au sort uniquement parmi les citoyens ayant fait acte de candidature

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, la représentativité au sein des CQ vous semble-t-elle atteinte ? Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous ?

Préconisation CVL :

- ***Mettre en place une communication ciblée en direction d'une jeunesse sous représentée au sein des CQ (Lycée, associations sportives, culturelles...).***

Arbitrages politiques → Avis Favorable

Durée d'engagement

Les participants aux tables citoyennes soulignaient l'importance du renouvellement régulier des membres des comités de quartier → Pas de durée d'engagement trop longue ou par tacite reconduction. Pour autant, les habitants aspiraient à pouvoir participer à l'ensemble des étapes d'une démarche projet : Constat-Proposition-Mise en place-Evaluation.

En fin d'exercice, les membres des comités peuvent présenter à nouveau leur candidature ; une priorité sera toutefois accordée aux primo postulants.

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, la durée d'engagement vous semble-t-elle adaptée ?

Préconisation CVL : Durée d'engagement satisfaisante.



- *Proposition de renouvellement des membres titulaires par tiers (un tiers d'ancien membres et deux tiers de nouveaux).*

Arbitrages politiques → Avis défavorable

- 1- Le règlement intérieur régissant le fonctionnement des CQ permet aux membres des comités de présenter à nouveau leur candidature en fin d'exercice,
- 2- La proposition ne favorise pas le renouvellement citoyen et démocratique,
- 3- Par équité avec les nouveaux candidats qui seront désignés par tirage au sort.

Table 2 Fonctionnement, animation et compétences des Comités de quartier

Fonctionnement

Lors des dialogues citoyens, les habitants indiquaient l'importance d'une organisation souple et facilitatrice. L'organisation des commissions est en ce sens à la libre appréciation des membres tant dans le choix des thèmes, que dans le format et la fréquence des réunions.

Rappel de l'organisation mise en place durant cette première année

Commissions thématiques/projets → Réunions de coordination → Séances plénières

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, cette organisation vous semble-t-elle adaptée ? Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous ? De nouvelles règles de fonctionnement permettraient-elles une plus grande efficacité ?

Préconisation CVL :

- *Les membres des CQ indiquent que la répartition en commissions thématiques complexifie le processus de décision au sein des Comités :*
- *les participants au CVL soulèvent la nécessité de réunir la totalité des membres (quorum) et de procéder aux votes (main levée, bulletin secret...) avant la réunion de coordination en l'absence de réunion permettant à l'ensemble des membres de valider les avancements du CQ.*

Arbitrages politiques → Avis Favorable

- *Les participants soulignent l'absence régulière de membres titulaires aux différentes réunions ; Ils préconisent :*
- *de créer des comités d'organisation par projet ouvert à tous (suppléants, citoyens,...)*
- *de permettre aux suppléants de participer aux commissions thématiques*

Arbitrages politiques → Avis Favorable

- *de modifier le règlement intérieur régissant le fonctionnement des CQ de sorte à permettre à un membre suppléant de remplacer un membre titulaire au-delà de trois absences consécutives et non justifiées.*

Arbitrages politiques → Avis défavorable



Les Comités de quartier doivent être des lieux encourageant l'expression citoyenne

Compétences

Les compétences des comités de quartier sont définies comme suit :

- Information, consultation, concertation sur les projets relatifs aux quartiers ou ayant une incidence sur leur devenir,
- Formulation de propositions sur les questions et dossiers concernant les quartiers, de leur propre initiative ou à la demande de la municipalité.

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, l'organisation mise en œuvre vous permet-elle d'assurer la pérennité des compétences attribuées aux CQ ? Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous ?

Préconisation CVL :

- *Les membres soulignent la nécessaire information réciproque entre CQ et collectivité :*
- *Disposer des informations relatives à la vie de quartier suffisamment en amont afin de pouvoir proposer une expertise d'usage (Aire de jeu St Exupéry, Cinéma, réunions publiques,...).*
- *Fiche projet/Fiche demande d'infos : Le service Démocratie Locale a créé des outils de transmission pour lesquels les membres des CQ aspirent à une plus grande réactivité de traitement.*
- *Accompagner et appuyer les demandes formulées par les CQ : « avoir plus de poids auprès de l'autorité organisatrice des transports »*
- *Les membres souhaitent une plus grande autonomie dans leur capacité d'entreprendre et de développer des initiatives sur le territoire → « boîtes à livres » par exemple*

Arbitrages politiques → Avis Favorable

Comité d'animation

Les séances plénières, au nombre de 3 par an, sont préparées et animées par un comité d'animation. Il a pour vocation d'assurer le suivi des travaux et l'organisation des débats. Ce dernier est constitué sur la base du volontariat, renouvelé à chaque plénière et composé de :

- 1 animateur de séance / 1 secrétaire de séance / 1 rapporteur par commission

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, cette organisation vous semble-t-elle adaptée ? Quels outils faciliteraient cette organisation ?

Préconisation CVL : Pas de difficultés particulières quant à l'animation de ces séances.

- *Les membres demandent, en revanche, à limiter le nombre de plénières à 2 par an de sorte à proposer des contenus suffisamment aboutis et diversifiés.*

Arbitrages politiques → Avis Favorable



Table 3 Moyens dédiés aux Comités de quartier
--

Lien avec la Municipalité

Lors des dialogues citoyens, les participants considéraient la communication comme un déterminant essentiel dans la réussite du projet « Comités de quartier » et préconisaient notamment :

- La diversification des supports de communication,
- La mise en place d'outils numériques,
- La transparence de l'information,

Les habitants soulignaient l'importance de ces outils tant dans l'information préalable, que dans l'avancement et le suivi des dossiers.

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, le lien établi entre la Municipalité et les Comités de quartier vous permet-il d'assurer le bon fonctionnement des instances ? Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous ?

Préconisation CVL :

- *Les membres des CQ confirment l'importance des outils de communication tant au niveau de l'identification des CQ qu'au niveau de la diffusion d'informations ; Ils relèvent un délai trop important dans la production d'outils (flyers par exemple) et aspirent à une plus grande réactivité/autonomie. Ils préconisent :*
 - *Plus de communication sur le site internet de la ville//mise à jour : réduction des délais*
 - *Informers les habitants de l'existence, du rôle et du champ de compétences des CQ*
 - *La création d'une newsletter*

Arbitrages politiques → Avis Favorable

Moyens administratifs, techniques et financiers

L'installation et les travaux des comités de quartier sont accompagnés par le service démocratie locale. Des moyens administratifs et financiers sont également mis à la disposition des comités de quartier :

- Formation des membres
- Dossiers préparatoires à la réflexion,
- Convocations, affranchissements, photocopies, courriers,
- Mise à disposition de lieux de réunion dans les structures publiques de la ville,
- Mise en place d'outils de travail, de communication,
- Budget d'aide aux initiatives citoyennes

A l'issue d'une année de fonctionnement et de votre expérience, les moyens dédiés aux comités de quartier vous semblent-ils adaptés ? Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous ?

Préconisation CVL :



- *Les membres des comités sont unanimes quant à l'intérêt des apports pédagogiques de la formation proposée. Certains jugent en revanche que cette dernière intervient trop tôt dans le processus d'installation :*
- *Décaler la formation et ainsi permettre aux membres de mieux appréhender les rôles et fonctions du comité*
- *Informar les membres des nouveaux CQ du rôle et du fonctionnement des instances existantes*
- *Le positionnement et l'accompagnement du Service Démocratie Locale sont jugés comme étant bénéfiques et nécessaires à l'avancement des travaux des CQ. Pour autant, ces derniers aspirent à une plus grande autonomie en terme de préparation des réunions.*
- *Mise à disposition de salle*

Arbitrages politiques → Avis Favorable

Questions et propositions diverses :

- Proposition de dédier la prochaine rencontre du CVL aux échanges de pratiques et aux retours d'expériences // Invitation aux membres des 6 comités de quartier
- Proposition d'identification par les membres des CQ des acteurs locaux du territoire pour invitation à rejoindre la démarche

Arbitrages politiques → Avis Favorable

- **Questions relatives à l'utilisation des budgets « Aides aux initiatives citoyennes » Fonctionnement ? Embellissement ? Investissement ?**

→ Ces budgets (3500€ par an et par CQ) ont pour vocation de faciliter l'émergence des initiatives des CQ ; Ils permettent la mise en œuvre et le développement de projets hors investissement : par exemple, animations locales (fête des voisins, Garden party), communication, embellissement (réalisation de jardinières, peinture de mobiliers urbains, petit équipement, ...).

- En l'absence des agents du SDL, les membres indiquent parfois éprouver des difficultés à définir/se répartir les différents rôles, tâches, fonctions ou arbitrages composant une démarche projet

